

« L'homme a été créé pour louer, honorer et servir Dieu et, par ce moyen, sauver son âme ». Ce principe et fondement de toute vie humaine a été rédigé par saint Ignace de Loyola au XVIème siècle. Est-il encore valable aujourd'hui ou faudrait-il en changer la formulation ?

La première vérité posée est que l'homme est une créature. Cela signifie qu'il vit dans une pleine dépendance à l'égard de Dieu, son Créateur. Cette dépendance est métaphysique, c'est-à-dire qu'il dépend de Dieu, non seulement dans son agir ou dans sa vie, mais aussi dans son être, dans sa propre existence. Sans Dieu, l'homme ne pourrait pas exister tout simplement.

La deuxième vérité est une conséquence de la première : l'homme est orienté vers Dieu. Il doit d'abord lui rendre grâce pour le don qui lui est fait de son existence. Il doit aussi lui manifester sa sujétion dans la manière de s'adresser à lui en lui rendant honneur et en mettant toute sa vie à le servir du mieux possible.

Ces trois fonctions de l'homme : louange, honneur et service, ne sont pourtant pas une fin en soi, mais un moyen pour atteindre à un seul but : sauver sa vie. Le salut est ici-bas la fin ultime de l'homme. Il implique un danger. Si je me sauve, c'est qu'il y a la possibilité que je me perde.

La vie est donc une chose sérieuse qui ne peut pas être prise à la légère. Ignace se fait ici l'écho de Jésus lui-même qui s'interroge dans l'Evangile : « quel profit aura l'homme, s'il gagne le monde entier, mais perd son âme ? Ou que donnera l'homme en échange de son âme ? » (Mat. 16, 26). Il nous faut mesurer le danger et prendre les bons moyens si nous voulons obtenir finalement la vie éternelle, c'est-à-dire le salut définitif.

Est-il possible aujourd'hui de s'affranchir d'une telle conception? L'homme moderne n'est-il pas toujours un être créé et dépendant? Par conséquent, ses devoirs ne restent-ils pas les mêmes qu'autrefois? N'a-t-il pas l'obligation de s'assurer, par les meilleurs moyens possibles, le salut de sa personne?

Il nous faut en revenir à ces réflexions fondamentales pour préciser notre place dans le dessein de Dieu. Nous sommes au service d'un être plus grand qui nous aime et veut que nous l'aimions en retour.

Abbé H. Mercury.

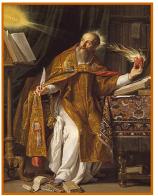


Le lundi 10 juin, lundi de pentecôte, a eu lieu la Messe mensuelle de l'abbé Mercury à Bastia. A cette occasion, il a rencontré diverses personnes désireuses de catéchumènes et de se préparer au baptême, de se former pour accomplir leur première communion ou de se marier. Pensons à prier pour ces intentions. Ces sacrements sont longs à préparer et réclament de la persévérance. Les prières des communautés, aussi bien que leur accueil chaleureux, doivent soutenir leurs efforts pour aboutir à de vrais fruits spirituels. Après la Messe, notre desservant a traité du pélagianisme, cette doctrine élaborée par un moine d'origine anglaise : Pélage (vers 330- vers 420). Pélage a développé ses principes

en s'appuyant premièrement sur la lutte des Pères contre le *fatum* païen au profit de la liberté et des capacités naturelles de l'homme à forger son destin. Il voulait aussi éviter que les pécheurs dénonce, pour s'excuser, la corruption de notre nature par le péché originel. En conséquence, il professe que l'homme est par lui-même libre et capable de vertu. La grâce désigne chez lui des réalités purement naturelles : libre-arbitre, exemple d'autrui, loi... La grâce surnaturelle qui vient donc de Dieu est seulement destinée à l'illumination de notre intelligence, mais non à l'accomplissement de nos actes. Cette position est condamnée par divers conciles et par plusieurs Papes.

Ce qui va donner un retentissement particulier à cet enseignement, c'est le refus de Julien, évêque d'Eclane, et de 17 autres évêques italiens de signer la condamnation de Pélage. Sa doctrine est alors présentée de façon plus systématique, présentant le péché originel comme contraire à la justice et à la sainteté de Dieu.





Une polémique se développe avec Saint Augustin qui sera traité de manichéiste. Elle ouvrira la voie à une position plus atténuée, mais non moins erronée, le semi-pélagianisme de l'école parisienne de Saint-Victor, repris souvent aujourd'hui. La nature n'est pas corrompue depuis Adam; l'homme est considéré comme capable par lui-même de vivre sans pécher; sans la grâce divine, toute bonne action est possible. Ces trois propositions ont été condamnées à différentes reprises. Elles constitueront ultérieurement la base des révoltes protestante et janséniste.

Le mardi 11 juin, la messe a de nouveau été célébrée à Bastia à 7 h 30. Les fidèles l'ont réclamée, conscients qu'ils

en ont besoin pour bien accomplir leurs tâches quotidiennes. Lors de ses passages à Bastia, l'abbé Mercury célébrera donc normalement deux messes, l'une le jour de sa venue à 18 h 00 et l'autre le lendemain matin.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Le dimanche 16 juin, les membres de l'Association Santu Lisandru Sauli se sont réunis pour leur Assemblée Générale Ordinaire dans la chapelle Notre-Dame de Lorette à l'issue de la Messe dominicale. Quinze personnes étaient présentes, vingt-sept étaient représentées sur un total de 58 membres titulaires. Actuellement, l'association compte 72 membres titulaires et 12 membres associés. Nous atteindrons peut-être la centaine de membres titulaires et associés avant la fin de l'année, ce qui constitue une belle progression.

Pour adhérer, il suffit d'en faire la demande par courrier ou par internet à l'adresse : ass.santu-lisandru-sauli@a-crucetta.fr. La cotisation reste de $5 \in$ pour une personne, $8 \in$ pour un couple et $2 \in$ par enfant à charge de plus de 18 ans.

Le renouvellement du Conseil d'Administration a été effectué. Florence Zevaco remplace Anne Lemeur et Marie-Pierre Olhagaray prend la place de Florence Poswiat. L'adresse du siège social sera désormais chez M. et Mme Hardy, Résidence Casabianca Villa 49, Rue du fort, 20000 Ajaccio. Le dynamisme de l'Association s'est manifesté lors du démembrement des quatre autels en marbre d'Erbalunga dont un est destiné à la chapelle Notre-Dame de Lorette. Le transfert à Ajaccio pose plus de problème que prévu après la défection d'un professionnel bastiais. Il sera réalisé au courant du mois de septembre.

Des changements dans l'apostolat sont prévus en Haute-Corse : en Balagne, la Messe est célébrée à l'Ile-Rousse et, à Bastia, l'incertitude demeure en raison du départ du

Père Emmanuel comme curé de Notre-Dame de Lourdes. Au final, il apparaît que la principale difficulté vient du fait que la communauté traditionnelle n'est pas reconnue comme telle au sein de l'organisation diocésaine. L'abbé Mercury invite chacun à la vigilance, à la patience et à la persévérance dans la ferveur de la prière toujours nécessaire pour assurer sa fidélité au Christ.

Timothée Hardy a présenté le bilan comptable. Le total des recettes est de 22 159,55 €, celui des dépenses de 19 922,39 €, ce qui établit une balance positive de 2 237,16 € pour l'année écoulée. Le détail et la répartition de ces chiffres seront envoyés prochainement à tous les adhérents de l'association. Les nouveaux



venus recevront les statuts de l'association. Merci à tous les membres pour leur participation et leur générosité!



Le jeudi 20 juin, l'équipe des EDC s'est réunie chez son président, Dominique Vaschalde. La réunion a été retardée, car le Conseiller Spirituel n'avait pas été prévenu d'un changement de date et il est prévu de ne pas commencer avant qu'il soit là.

La prière d'introduction a été abrégée. Le thème d'étude était prévu pour être le Bien commun. Tout en faisant le tour de table, les membres ont exposé leur vision du bien commun dans leur expérience professionnelle.

Ce qui en est ressorti, c'est que cette notion est difficile à appréhender concrètement pour un responsable d'entreprise, car le bien commun ne se confond pas avec le bien du plus grand nombre ou même le bien de tous. Il doit réaliser le bien de chacun dans toutes les dimensions de l'être humain : physique, psychologique, intellectuelle et spirituelle, en assurant l'épanouissement de l'ensemble.

L'important est cette tension vers l'unité du tout. C'est la raison pour laquelle il est parfois nécessaire de se séparer de quelqu'un, parce qu'il nuit gravement à la cohésion générale et empêche d'atteindre au bien commun. Celui-ci doit être adapté à l'entreprise pour susciter les efforts de chacun au service du tout.



Pour marquer la Fête-Dieu, lors de sa solennité le dimanche 23 juin, un salut du Très Saint Sacrement a terminé la Messe dominicale. Il est important de nous souvenir que Notre Seigneur Jésus-Christ est réellement présent dans le Sacrement de l'Eucharistie. Il est là substantiellement présent, comme l'exposent les définitions dogmatiques du Concile de Trente, de cette présence véritable qui était la sienne pendant sa vie terrestre en Palestine.

L'Eucharistie n'est donc pas seulement le symbole de la présence du Christ, ni le simple signe d'une présence spirituelle. Elle ne le contient pas non plus d'une manière seulement virtuelle. Bien au contraire! Il

s'agit du vrai corps de Jésus et de son sang véritable. C'est pourquoi le culte et la vénération que nous devons lui rendre sont ceux qui sont à rendre à Dieu lui-même. Saint Paul en tire la conséquence suivante dans sa première lettre aux Corinthiens : « celui qui mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable

envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même » (11, 27-28). La communion eucharistique réclame de nous un examen honnête de notre conscience afin que les effets de cet admirable sacrement puissent se produire pleinement dans notre cœur.



Le dimanche 30 juin, à la demande de Mgr de Germay, l'abbé Mercury a célébré sa première Messe dominicale à l'Ile-Rousse. L'église est parfaitement adaptée à cette célébration malgré quelques aménagements à réaliser à chaque fois. L'accueil a été chaleureux et Marie-France, la sacristine, fait son possible pour que tout se passe bien.

Manifestement, ce lieu est propice au rassemblement des fidèles. Peu à peu, chacun doit prendre ses points de repère et changer ses

habitudes car, si le prêtre et les personnes les plus éloignées (habitants de Ponte-Leccia ou de Bastia) ont moins de route à parcourir pour avoir la Messe, la plupart en ont un petit peu plus à faire. Il faut aussi trouver où stationner : les possibilités existent, mais il faut procéder à quelque repérage.

La convention qui doit préciser les modalité d'occupation de l'église par rapport à la paroisse, à l'école, à la confrérie et aux groupes musicaux n'a pas encore été signée. Le Père Marcin, curé de l'Île-Rousse, voudrait y faire quelques modifications. Dès qu'il sera signé, cet accord sera communiqué à tous.

Le dimanche 14 juillet, un apéritif a été organisé par les fidèles pour marquer ce changement de lieu de culte. Le jardin qui se trouve sur le côté de l'église est pratique et agréable pour réunir tout le monde et permettre quelques échanges charitables après la Messe.



Le lundi 22 juillet, l'abbé Mercury est venu à Renno, son village, pour bénir l'instrument de travail de son neveu, Timothée. Cette bénédiction n'est pas un talisman qui protège des erreurs humaines et rend invulnérable. Voir les choses ainsi serait de la superstition.

Il s'agit d'une démarche de foi qui consiste à remettre entre les mains de Dieu et des bons anges la bonne marche de son outil de travail et à écarter conjointement les mauvaises influences que le démon pourrait y exercer. C'est donc une manière de faire entrer le matériel dans le combat spirituel que nous avons à mener dans ce monde. Bon courage à Timothée dans ses travaux au service de la communauté villageoise!



Comme chaque année, des prêtres de passage en Corse offrent aimablement leur service pour la Messe du dimanche. C'est ainsi que le dimanche 4 août, l'abbé Dufour de la Fraternité Saint-Pierre, en vacances à San Antonino, a gentiment proposé à l'abbé Mercury de le remplacer. Il a donc chanté la Messe à 17 h 30 dans l'église Notre-Dame de la Miséricorde à l'Ile-Rousse.

Notre desservant habituel, parti sur le Continent pour célébrer deux mariages, a pu rentrer un peu plus tard dans la journée pour célébrer à 17 h 00 dans la chapelle Notre-Dame de Lorette à Ajaccio. Le changement d'horaire n'a pas empêché les fidèles de venir. L'abbé Lebrethon de l'Institut du Christ-Roi

était également présent. Il s'était annoncé quelques jours plus tôt. Il a confessé pendant la Messe et il a assuré la prédication.

Ces changements permettent aux fidèles d'entendre d'autres voix et de profiter du ministère d'autres ecclésiastiques. C'est important pour assurer la liberté de tous dans la mise en œuvre des obligations de la discipline chrétienne.



Mercredi 7 août, l'abbé Mercury s'est rendu à Renno, son village d'origine, pour permettre à sa famille de rendre l'hommage annuel à sa maman, décédée il y a six ans déjà. La Messe a été célébrée à 11 h 00 dans la chapelle Sainte-Marie de Chimeglia. Dans l'après-midi, il a visité le cimetière avec les

membres présents et s'est recueilli sur la tombe de celle qui nous a été enlevée trop tôt, comme toute mère de famille



Vendredi 9 août, les membres de l'équipe des EDC se sont réunis chez leur président, Dominique Vaschalde. Le thème prévu était, une fois de plus, le Bien commun. Lors de la prière, l'abbé Mercury a proposé de

méditer sur l'évangile de saint Matthieu 5, 43-45 : « aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous deveniez enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre la pluie sur les justes et sur les injustes. » Tout ce qui est dans l'univers doit servir à tous

les hommes, qu'ils soient bons ou mauvais. Notre rôle est de faire en sorte que ce bien commun à tous puisse être mis au service de tous en permettant le plein épanouissement personnel.

en tre

Le tour de table a abordé la question de la prière de sorte que notre conseiller spirituel a dû donner quelques indication sur le sujet, reportant

le thème ultérieurement. La prière peut être un moyen de résoudre les difficultés professionnelles. Plusieurs ont raconté avoir été exaucés en voyant se dissiper certains obstacles ou se résoudre certains problèmes. Mais ce n'est pas toujours le cas. Il



semble même qu'il puisse parfois y avoir des influences néfastes liés à des sorts. Après avoir bien analysé la situation pour déterminer qu'il y a lieu d'y voir une action démoniaque, l'intervention du prêtre et les prières d'exorcisme sont nécessaires et apportent un remède efficace. Les difficultés peuvent aussi être des épreuves momentanées pour nous

obliger à plus de fidélité dans la prière afin d'obtenir l'aide indispensable de Dieu pour tenir bon. C'est ainsi que la foi s'affermit, que l'espérance se

tenir bon. C'est ainsi que la foi s'affermit, que l'espérance se développe et que l'amour divin grandit vraiment dans le cœur.

Il n'y a donc pas qu'une seule voie sur la route de la prière. Chacun est appelé à s'adresser à Dieu à sa manière, selon ses dispositions du



moment, selon ses besoins spirituels et temporels, et surtout selon le dessein particulier de Dieu sur chacun. C'est ainsi que, dans un petit opuscule spirituel, sainte Thérèse d'Avila explique aux carmélites, incapables d'une oraison mentale, comment s'unir à Dieu en répétant toujours les mêmes formules vocales, telle que le *Notre Père*.

Pour toute information sur le rite traditionnel en Corse :

P. Hervé Mercury 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi Evêché CS 30306 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64 ou 09.87.15.33.70.

Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

Tout don pour le ministère est à adresser désormais à l'*Association cultuelle Santu Lisandru Sauli*, 8 Bd Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20 BIC : CRLYFRPP

APOSTOLAT - SEPTEMBRE 2019			
	<u>Ajaccio</u>	Île-Rousse / Bastia / Marcassu	
Samedi 31 Août : DE LA VIERGE MARIE	17 h 30 : Exercices de la Neuvaine 18 h 00 : Messe		
Dimanche 1 ^{er} Septembre : 12 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	10 h 00 : Messe	9 h 15 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Lundi 2 : IMMACULÉE CONCEPTION	17 h 30 : Exercices de la Neuvaine (chapelet et litanies) devant le Saint-Sacrement ex- posé		
Mardi 3 : SAINT NOM DE MARIE			
Mercredi 4 : Présentation de la Vierge			
Jeudi 5 : ANNONCIATION À MARIE			
Vendredi 6 : MARIE REINE	18 h 00 : Messe		
Samedi 7 : MARIE MÉDIATRICE DES GRÂCES			
Dimanche 8 : NATIVITÉ DE LA VIERGE MARIE	10 h 00 : Exercices et Messe 17 h 30 : Exercices 18 h 00 : Messe de la fête et Procession	Pas de Messe à l'Île-Rousse	
Mercredi 11 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe		
Jeudi 12 : SAINT NOM DE MARIE	18 h 00 : Messe		
Vendredi 13 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe		
Samedi 14: EXALTATION DE LA SAINTE CROIX	18 h 00 : Messe		
Dimanche 15 : 14 ^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Lundi 16 : SAINTS CORNEILLE ET CYPRIEN		18 h 00 : Messe Bastia / KT	
Mardi 17 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia	
Mercredi 18 : DES QUATRE-TEMPS	11 h 00 : Messe Renno		
Jeudi 19 : SAINT JANVIER	18 h 00 : Messe		
Vendredi 20 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe 19 h 30 : Réunion EDC		
Samedi 21 : SAINT MATTHIEU	18 h 00 : Messe		
Dimanche 22 : 15 ^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Retraite du Clergé Corse à Marcassu Pas de Messe cette semaine à Notre-Dame de Lorette			
Dimanche 29 : DÉDICACE DE SAINT MICHEL ARCHANGE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Lundi 30 : SAINT JÉRÔME		8 h 00 : Messe Marcassu	
A Renno, la Messe a lieu dans la chapelle Sainte-Marie, Hameau de Chimeglia.			

APOSTOLAT ~ OCTOBRE 2019			
	<u>Ajaccio</u>	Île-Rousse / Bastia / Marcassu	
Mercredi 2 : SAINTS ANGES GARDIENS	Reprise Catéchismes 18 h 00 : Messe		
Jeudi 3 : SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS	18 h 00 : Messe		
Vendredi 4 : SAINT FRANÇOIS D'ASSISE		Retraite spirituelle EDC à Corbara	
Samedi 5 : DE LA SAINTE VIERGE MARIE			
Dimanche 6 : SOLENNITÉ DE STE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS	17 h 00 : Messe	10 h 30 : Messe Île-Rousse	
Mercredi 9 : Saint Jean Léonardi	KT / 18 h 00 : Messe		
Jeudi 10 : SAINT FRANÇOIS BORGIA	18 h 00 : Messe		
Vendredi 11 : MATERNITÉ DE MARIE	18 h 00 : Messe		
Samedi 12 : DE LA SAINTE VIERGE	18 h 00 : Messe		
Dimanche 13 : SOLENNITÉ DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Lundi 14 : SAINT CALIXTE I ^{ER}		18 h 00 : Messe Bastia / KT	
Mardi 15 : SAINTE THÉRÈSE D'AVILA		7 h 30 : Messe Bastia	
Mercredi 16 : SAINTE HEDWIGE	KT / 18 h 00 : Messe		
Jeudi 17 : SAINTE MARGUERITE-MARIE	18 h 00 : Messe		
Vendredi 18 : SAINT LUC	18 h 00 : Messe		
Samedi 19 : SAINT PIERRE D'ALCANTARA	18 h 00 : Messe		
Dimanche 20 : 19 ^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Lundi 21 : DE LA FÉRIE		8 h 00 : Messe Marcassu	
Mercredi 23 : SAINT ANTOINE-MARIE CLARET	18 h 00 : Messe		
Jeudi 24 : SAINT RAPHAËL	18 h 00 : Messe		
Vendredi 25 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe		
Samedi 26 : DE LA SAINTE VIERGE MARIE	18 h 00 : Messe		
Dimanche 27 : FÊTE DU CHRIST-ROI	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse	
Lundi 28 : SAINTS SIMON ET JUDE		18 h 00 : Messe Bastia	
Mardi 29 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia	
Mercredi 30 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe		
Jeudi 31 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	_	
111 Attention an changement d'horaire 111			

!!! Attention au changement d'horaire!!! Dimanche 6 octobre : Messe à l'Île-Rousse à 10 h 30 - Messe à Ajaccio à 17 h 00